

## Chapitre 5 : Introduction à la pragmatique du langage

### Cours 1

#### Introduction.

La pragmatique est une discipline des sciences du langage qui s'intéresse aux éléments du **langage** dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le **contexte** de leur emploi. Cet objectif est l'un des buts des études visant à mettre en évidence la cohérence propre du **langage naturel**.

Ce mot français vient du latin « pragmaticus » qui vient de même du grec « pragmatikos » et qui est relatif à l'action, que le langage est lié à l'action. C'est une discipline très jeune puisque n'étant apparu que depuis 1950. Elle va laisser la linguistique s'occuper de la structure de la langue et l'usage du langage.

Dans l'exemple « est ce que je peux vous aider ? ». Voilà comment les deux disciplines interprète l'énoncé :

En linguistique	En pragmatique
Une <b>interrogation</b> posée par un locuteur à un interlocuteur.	C'est une <b>proposition d'aide</b> (sémantiquement).

A partir du contexte et de la situation de communication, la pragmatique cherche les liens qui existent entre communicants (locuteurs et interlocuteurs). Elle va formuler des **hypothèses**, c'est-à-dire qu'elle va essayer de combler les lacunes qui existent au niveau de la communication.

Quelques hypothèses sur l'exemple :

- 1) **La lourdeur de fardeau.** C'est lorsque le locuteur transporte une lourdeur. Pour l'interlocuteur le couffin est absent (puisque c'est évident). Ainsi la pragmatique va reconstituer le passage comme suit : **(ce couffin est lourd)**, est ce que je peux vous aider ?
- 2) **Aider quelqu'un en lui donnant une information qu'il cherche.** Cela peut être une aide intellectuelle. Ainsi, on obtiendrait : **(vous semblez chercher quelque chose)** est ce que je peux vous aider ?
- 3) **Un avertissement.** En utilisant l'ironie : **(attention je vous observe)** est ce que je peux vous aider ?

L'analyse de cet énoncé nous amène à dire que la communication se décompose en trois relations binaires :

- 1) La relation sémantique : c'est la relation qui existe entre le signe et l'objet.
- 2) La relation syntaxique : celle qui existe entre les signes.
- 3) La relation pragmatique : c'est la relation entre les signes et les interlocuteurs (interprétation).

## I. Origines philosophiques.

Les interprétations philosophiques ont toujours suscité une certaine méfiance chez les linguistes, car celui-ci a toujours cru que le langage est surtout affaire de linguiste ; pourtant les philosophes du langage ont depuis longtemps exploré le langage et ont donc rendu d'imminents services à la linguistique. Quel est donc le linguiste qui prétend aujourd'hui ne rien devoir au philosophe du langage ?

Les philosophes se sont toujours occupés du langage et cela depuis l'antiquité. Les anciens rhétoriciens grecs étaient déjà des pragmaticiens car ils réfléchissaient aux liens qui existaient entre **le langage, la logique et les effets du discours** sur l'auditoire.

Depuis Platon et Aristote jusqu'à Sénèque, Cicéron, Quintilien ont élaboré un modèle de la rhétorique fondé sur la connaissance des passions et des mœurs.

### 1. Le modèle d'Aristote.

La rhétorique est née avec Aristote, c'est l'art de bien parlé en public. Elle se divise en trois parties :

- 1) **L'invention** : qui correspond à ce dont on parle et les arguments que l'on emploie.
- 2) **La disposition** : elle correspond à la façon dont s'enchainent les différentes parties du discours.
- 3) **Le style** : c'est ce qui correspond aux caractéristiques individuelles du discours étudié et il doit répondre à deux qualités :
  - a) **La clarté** : qui correspond au fait que les mots sont proprement employés, c'est-à-dire employé de façon appropriée.
  - b) **L'ornement** : c'est-à-dire s'écarter de l'usage courant (utilisation des figures du discours comme la métaphore, la synecdoque, la métonymie, ...)

Aristote **divise le discours** en deux :

- 1) **Le discours dialectique** : discours qui s'adresse à un interlocuteur « idéal » (fictif)
- 2) **Le discours rhétorique** : qui s'adresse à quelqu'un (un interlocuteur réel).

Pour faire un discours rhétorique, on doit connaître notre interlocuteur, c'est-à-dire connaître :

- S'il est doué d'une faculté de jugement ;
- Ses passions (ses différents sentiments = sa psychologie) ;
- Ses mœurs (ses habitudes culturelles).

Dans ce sens, Aristote **classe les discours** en trois genres :

- 1) **Le genre judiciaire** : il traite le monde de la justice où il y'a la plaidoirie (le pour ou le contre). Ce genre porte sur des jugements et des actes passés.
- 2) **Le genre épideictique** : le genre où on blâme ou on loue quelqu'un sur des faits.

- 3) **Le genre délibératif** : le genre où on délibère (prendre une décision) c'est un engagement pour l'avenir.

Enfin Aristote appuie sa technique rhétorique par la démarche du **syllogisme**.

**Le syllogisme** est un procédé formel qui établit une relation **cause- conséquence** incontestable entre des prémisses et une conclusion :

- Première prémisses : commencer par le général.
- Deuxième prémisses : aller vers le particulier.
- Conclusion.

Exemple : Tous les hommes sont mortels. Or, Socrate est un homme. Donc, Socrate est mortel.  
   1ère prémisses   2ème prémisses   conclusion

## Cours2

### II. Les actes de langage.

Pour renouveler le fondement même de la philosophie en la délivrant des abstractions et des cadres conventionnels, les philosophes d'Oxford s'adonnent à l'analyse du langage ordinaire tel qu'il est parlé.

Les langues naturelles constituent pour le philosophe un objet exceptionnel qui mérite des investigations fouillées.

Jusqu'ici les philosophes qui s'efforcent de décrire les concepts du langage ou bien ils les simplifient à l'extrême. Qu'est ce qui intéresse le philosophe d'Oxford ?

Les langues naturelle recèlent beaucoup de richesses et tout intéresse le philosophe : les mots, la syntaxe, les idiotismes,... les langues sont précises là où on a besoin d'être précis et vague là où on n'a pas besoin de précision.

Le point de départ de la pragmatique peut être situé dans les travaux du philosophe britannique John Langshaw lors de ses douze conférences données à l'université de Harvard. Austin aborde pour la première fois le concept d' « *acte de langage* ». Son point de départ repose sur l'idée de remettre en question des problèmes philosophiques en partant d'un départ solide. Austin avait la conviction que seul par le biais du « *langage ordinaire* » pourrait atteindre les faits et le réel. En effet, selon le philosophe « *le langage ordinaire n'est pas aussi banal qu'on serait porté à le croire [...] et c'est précisément parce qu'elles sont ordinaires et courantes que les expressions du langage ordinaire sont précieuses* »<sup>1</sup> ; de ces propos, le philosophe montre clairement que la fonction du langage ordinaire ne consiste pas uniquement à décrire le monde et que toute production langagière (ou expression) forme un terrain pourvoyeur de sens et de faits. Dans ce sens, le langage n'est pas

<sup>1</sup> Austin, J., 1970, trad. française par G. Lane, *Quant dire c'est faire*, éd. Seuil, p. 13

étudié pour « lui-même », avance Austin. D'ailleurs, il plaide que « nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue, pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences. Le langage nous sert de **truchement** pour observer les faits vivants qui constituent notre expérience, et que nous aurions trop tendance, sans lui, à ne pas voir »<sup>2</sup>. En effet, cette affirmation explique pleinement la dimension : « accomplir une action » que peut prétendre l'utilisation d'une langue donnée dans une situation de communication donnée.

Pour l'auteur, le langage constitue ainsi l'**objet direct** et pratiquement l'**unique** des ses recherches. Il s'acharnait à faire ressortir tout ce que sa langue (la langue anglaise) peut contenir d'*implicites*. Cette démarche se rapproche de celle des chercheurs français mais voulant dégager, de leur part, plutôt le contenu *inconscient* du langage. Cependant, l'*implicite* et l'*inconscient* se rapprochent en fonction de la finalité sémantique dans la mesure où les deux approches visent à faire ressortir les sous-entendus du langage. Ainsi, la démarche austinienne et celle des chercheurs français aboutissent *ipso facto* aux mêmes procédures méthodologiques quant à l'analyse du langage.

## II.1 La théorie des actes de langage selon Austin (Performatifs VS constatifs).

Austin fait une différence entre les affirmations qui sont bien des descriptions (énoncé qu'il appelle **constatif**) et les affirmations qui ne sont pas des descriptions (énoncé qu'il appelle **performatif**).

- 1) **Les énoncés performatifs**. Ce sont des énoncés à la forme affirmative qui comportent un verbe à la première personne du singulier, à l'indicatif présent, à la voix active. Ils ont les caractéristiques suivantes :
  - Ils ne décrivent rien. Ils ne sont donc ni vrais, ni faux.
  - Ils correspondent à l'exécution d'une action.

Empruntons des exemples à Austin :

Exemple 1 : oui, je le veux (voulez-vous prendre pour époux (se) cet homme (cette femme) ?)

Exemple 2 : je baptise ce bateau le « Queen Elisabeth ».

Exemple 3 : je te parie 5 F qu'il va pleuvoir.

Exemple 4 : je te promets que je viendrai.

Dans les quatre exemples, il y'a le **dire** et le **faire** == » le langage a une fonction actionnelle.

Pour Austin, il ne suffit cependant pas pour que l'action correspondante à un énoncé soit effectivement accomplie, il faut aussi que les **circonstances soient appropriées** (situation adéquate + énoncé sérieux). Cela ne signifie pas qu'un **performatif**, prononcé dans des **circonstances inappropriées**, est **faux** mais plutôt que l'acte est « nul » ou « vaquant », que l'énoncé est « malheureux » et que l'acte a « échoué ».

---

<sup>2</sup> Idem. p.13

Austin dit à ces propos : «*il doit exister une certaine procédure reconnue par convention d'un certain effet, comprenant l'énoncé de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances* ».

Le philosophe appelle ces énoncés, où il y'a une fonction actionnelle explicite : **des énoncés performatifs explicites**. Il existe aussi des performatifs non explicites qu'il appelle : **des énoncés performatifs implicites (primaires)**.

Exemples :

1) Je te promets de venir (acte de promesse) → **performatif explicite**.

2) Je viendrai 

→	promesse
→	Menace
→	Prédiction

 } quelques possibilités de contexte. → **Performatif implicite**

Ce n'est pas que l'acte ait échoué ou incomplet mais ambiguïté de l'énoncé. Austin exclu les actes qui ne sont pas accomplis sérieusement, c'est-à-dire lorsque l'échec correspond à un usage parasitaire du langage : théâtre, film, fiction.

**2) les énoncés constatifs**. Ce sont des énoncés descriptifs qui sont : vrais s'il existe un certain état de chose qui les vérifie, faux dans le cas contraire.

Exemple :

1. Je m'excuse (énoncé performatif explicite).
2. Je cours (énoncé constatif) → c'est une description, elle peut être vraie ou fausse, il n'y a pas une dépendance de l'énonciation et le locuteur n'agit pas sur l'interlocuteur.

Austin donne deux conditions de succès très général pour un acte de langage :

1/ il faut que le locuteur ait eu un interlocuteur, qu'il ait été entendu par quelqu'un ;

2/ il faut que l'interlocuteur ait compris l'acte et qu'il ait reconnu de quel acte s'agit-il.

Exemple : dans le cas de « **je m'excuse** », le fait que je m'excuse **dépend** directement de mon énonciation tandis que pour « **je cours** », le fait est **indépendant** de mon énonciation.

Voici d'autres énoncés performatifs donnés par Austin :

1. Vous **êtes autorisé** par la présente à payer...(dire+faire)
2. Les voyageurs **sont avertis** que la traversé de la voie ferrée se fait par le passage supérieur. (dire+faire)
3. Il est formellement **interdit** de stationner sous peine d'amende. (dire+faire)
4. « virage ! » (pour : attention je vous avertis qu'il y'a un virage dangereux) → énoncé performatif implicite. (dire+faire)
5. « taureau ! » (pour attention taureau) (dire+faire)
6. Vous avez promis de venir (énoncé constatif : dire)

Austin classe aussi comme performatif les énoncés conçus à l'impératif ex :

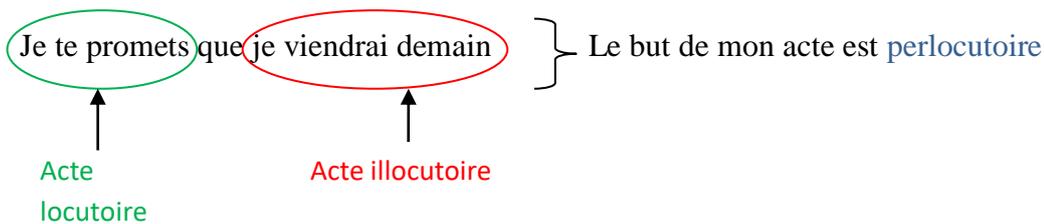
1. Fermez la porte ! (je vous ordonne de fermer la porte) énoncé performatif explicite.
2. Faites attention ! (je vous demande de faire attention).

L'impératif est la forme par excellence dans l'ordre.

## II.2 Les trois actes de langage selon Austin.

1. L'acte locutoire (locutionnaire)
2. L'acte illocutoire (illocutionnaire)
3. L'acte perlocutoire (perlocutoire)

Exemple :



- **Locutoire** : est le fait de dire.
- **Illocutoire** : est le fait de faire.
- **Perlocutoire** : est le but.

- L'acte locutoire est l'acte qu'on accomplit par le fait **de dire** quelque chose.
- L'acte illocutoire est l'acte qu'on accomplit **en disant** quelque chose.
- L'acte perlocutoire est l'acte qu'on accomplit **par le fait de dire** quelque chose.

### D'autres exemples donnés par Austin.

1. **L'acte locutoire** : il m'a dit : « tire sur elle ! » voulant dire par « tire » **tire** et se référant par « elle » à **elle**.
2. **L'acte illocutoire** : il me **pressa**, me **conseilla**, m'**ordonna**, de tirer sur elle.
3. **L'acte perlocutoire** : il me **persuada** de tirer sur elle.

**Nb : Dans l'énoncé constatif, l'acte illocutoire et perlocutoire sont absents.**

Ceci nous amène à noter un certain nombre de différences entre **performatif** et **affirmation** :

1. Bien que la plupart des performatifs aient un **objectif perlocutoire** qui leur ait particulièrement associés, cela ne semble pas être le cas des affirmations.

2. Bien que les énoncés performatifs tous à la fois **disent** et **fassent** quelque chose, il reste cependant qu'ils ne sont pas **vrais** ou **faux** comme le sont les affirmations.
3. Dans cette mesure, la différence majeure entre performatif et affirmation, c'est que dans les performatifs nous insistons sur **l'aspect illocutoire** (le fait de faire) de l'énoncé, alors que dans une affirmation nous insistons sur **l'aspect locutoire** de l'énoncé.

### Cours 3

#### II.3 Les différentes valeurs illocutoires selon Austin.

Pour distinguer un acte locutoire d'un acte illocutoire, Austin se fonde sur une taxinomie des différentes valeurs que peut prendre un acte illocutoire. Il prend une liste de cinq classes :

1. *Les Verdictifs*. Cette partie est déterminée par le fait d'un verdict rendu comme les verbes : acquitter, condamner, décréter que, évaluer, classer, analyser, etc. ils ne sont pas nécessairement catégoriques. Ils peuvent constituer, en effet à titre d'exemple, une estimation, une évaluation ou même une appréciation, explique Austin. C'est « *se prononcer sur ce qu'on découvre à propos d'un fait ou d'une valeur, mais dont, pour différentes raisons, on peut difficilement être sûr* »<sup>3</sup>.
2. *Les Exercitifs*. Ce groupe se réfère à une activité de pouvoir, de droits, ou d'influences comme les verbes : désigner, ordonner, nommer, plaider, annuler, promulguer, etc. Cette classe est utilisée plus de la part des arbitres et des juges autant que les Verdictifs.
3. *Les Promissifs*. Son nom l'indique ; il s'agit d'un acte de promesse ou de prendre en charge quelque chose comme les verbes ou locutions : promettre, être décidé à, envisager de, s'engager, jurer de, opposer, garantir, etc. Il est vrai que « *ces énonciations nous engagent à une action, mais elles comportent aussi des déclarations ou manifestations d'intentions, qui ne sont pas proprement des promesses, ainsi que des attitudes assez vagues qu'on pourrait appeler des 'épousailles'* »<sup>4</sup>
4. *Les Comportatifs*. Ce type d'énonciation est lié aux attitudes et au « *comportement social* » tels que : les excuses, les félicitations, les recommandations, les condoléances, les jurons, les défis, etc. La conduite et les attitudes antérieures d'autrui impliquent une réaction et des manifestations d'attitudes. Ces derniers constituent, l'idée même de la classe des *comportatifs*. Austin illustre cette partie par des exemples comme pour la présentation d'excuses, le verbe « s'excuser », pour la sympathie : « *déplorer* », « *compatir* », « *présenter ses condoléances* », etc. Pour les attitudes : « *se dire offensé* », « *rendre hommage* », « *critiquer* », etc.
5. *Les Expositifs*. Qualifiée par leur complexité d'approche définitionnelle, cette classe s'inscrit dans la sphère **argumentative** et **conversationnelle**. Ils sont utilisés en général dans l'exposé : « *explication d'une façon de voir, conduite d'une argumentation, clarification de*

<sup>3</sup> AUSTIN, J. L., 1970, trad. française par G. LANE, *Quant dire c'est faire*, éd. Seuil, p. 153.

<sup>4</sup> Idem p.154.

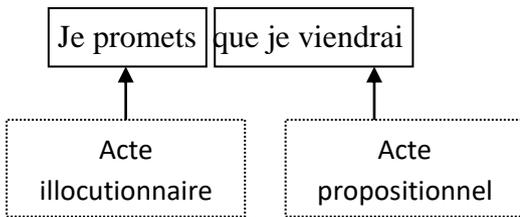
*l'emploi et de la référence des mots* »<sup>5</sup>. Exemples : « je réponds », « je démontre », « je concède », « j'illustre », « je tiens pour acquis », « je pose comme postulat ».

---

<sup>5</sup> Ibid 162.

### III. La version Searlienne des actes de langage.

Exemple :



#### 1. L'acte propositionnel et l'acte illocutionnaire (marqueur propositionnel et marqueur de force illocutionnaire).

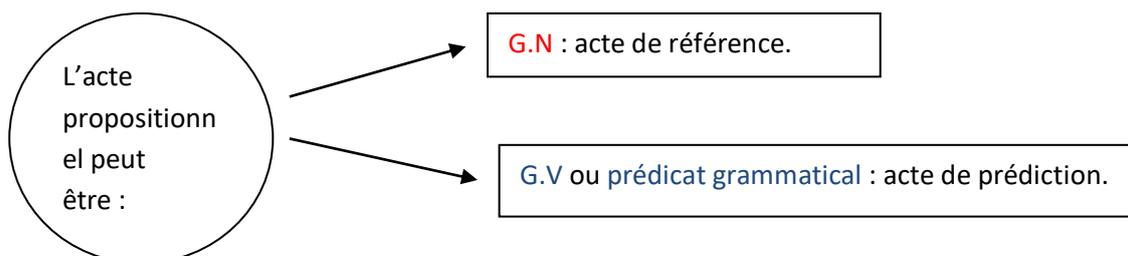
Searle part du **principe de l'unité de communication** et la production même du mot ou de la phrase et dans cette optique la production d'une occurrence de phrase est un acte de langage. Cela veut dire que pour Searle, tous les énoncés sont des actes du langage qu'ils soient constatifs ou performatifs, contrairement à Austin qui ne classe pas les constatifs comme acte de langage.

2. **Le principe d'exprimabilité.** Tout ce que l'on veut dire peut être dit. Searle va dire qu'énoncer une phrase dotée de signification revient à accomplir **quatre actes de langage** :

1. **Un acte d'énonciation** : qui consiste à énoncer des mots ou des phrases.
2. **Un acte propositionnel** : qui correspond à la **référence** ou à la **prédiction**.
3. **Un acte illocutionnaire** : qui consiste à poser une question, ordonner, promettre,...
4. **Un acte perlocutionnaire** : qui consiste à persuader, à convaincre, à effrayer,...

Pour Searle l'acte perlocutoire est optionnel (facultatif). Il note que les notions d'acte propositionnel et d'acte illocutionnaire sont étroitement liées à la forme linguistique (fig.1) :

- L'acte illocutionnaire correspond à une phrase complète ex : je promets.
- Les actes propositionnels correspondent à l'énonciation d'un **groupe nominal** s'il s'agit d'**acte de référence** et à l'énonciation d'un **groupe verbal** ou **prédicat grammatical** s'il s'agit d'**acte de prédiction**.



**Comment dans un énoncé peut-on isoler la proposition fruit des actes propositionnel ?**

Plusieurs énoncés ayant des forces illocutionnaires différentes peuvent exprimer la même proposition d'où l'importance face à un énoncé de distinguer la proposition exprimée par cet énoncé de l'acte illocutionnaire qu'il accomplit.

Prenons des exemples donnés par Searle :

- 1) Jean fume beaucoup (une affirmation)
- 2) Jean fume-t-il beaucoup ? (une question)
- 3) Fume beaucoup, Jean ! (un ordre)
- 4) Plutôt ciel que Jean fumât beaucoup ! (une exclamation/ un souhait)

Nous remarquons que c'est **la même proposition** qui est exprimée dans les quatre exemples mais chacun des énoncés accomplit **un acte illocutionnaire** différent, soit respectivement : une affirmation, une question, un ordre et une exclamation.

Exprimer une proposition c'est accomplir un acte propositionnel et ipso facto un acte illocutionnaire. Searle propose à partir de cette distinction de repérer deux éléments de la structure :

1. Le marqueur de contenu propositionnel.
2. Le marqueur de force illocutionnaire.

**N.B :**

La force illocutionnaire varie selon l'acte propositionnel, elle peut être faible, moyenne ou très forte. Elle permet d'agir et cela dépend du verbe utilisé ex : je vous promets (ici la force illocutionnaire est très forte car le verbe utilisé agit directement et efficacement sur l'interlocuteur.

## Cours 4

### IV. L'alternative searlienne à la classification austiniennne.

Searle fait un certain nombre de critiques à la classification austiniennne des actes illocutionnaires :

- 1) Ce n'est pas une **classification d'acte illocutionnaire** mais une **classification de verbes** dont certains ne sont même pas illocutionnaires.
- 2) La taxinomie austiniennne ne repose sur aucun principe clair et ceci a pour conséquence le chevauchement entre catégories, certains verbes appartenant à plusieurs catégories différentes.
- 3) Certaines catégories contiennent des verbes très différents.

Searle propose la classification suivante :

1. **La classe des assertifs** : le locuteur s'engage sur la vérité de la proposition exprimée ex : **j'affirme que je ne pourrai pas venir demain.**
2. **La classe des directifs** : le but illocutionnaire des directifs c'est que le locuteur cherche à faire quelque chose par l'interlocuteur ex : **j'ordonne que tu ferme la porte !**

3. **La classe des promessifs** : le but illocutionnaire des promessifs est d'obliger le locuteur à accomplir certains actes ex : **je te promets que je viendrai demain.**
4. **La classe des expressifs** : le but illocutionnaire des expressifs est d'exprimer l'état psychologique du locuteur ex : **j'aimerai que tu me pardonnes.**
5. **La classe des déclaratifs** : ils ont pour caractéristiques de provoquer la vérité de leur contenu propositionnel, ils impliquent une institution extralinguistique ex : **je vous déclare unis par les liens sacrés du mariage.**

**La phrase qui résume les actes du langage de Searle :**

*« Nous disons à autrui comment sont les choses (ce sont les assertifs), nous essayons de faire faire à autrui des choses (ce sont les directifs), nous nous engageons à faire des choses (les promessifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (les expressifs) et nous proposons des changements dans le monde (les déclaratifs) » (J. Searle, *les actes de langage*, Paris, Harmattan, 1972*

## **V. Les critiques faites sur Austin et Searle : au-delà des actes de langage, la dimension interlocutive.**

Francis Jacques appartient aux chercheurs français de l'ouvrage *l'espace logique de l'interlocutive*, Paris, P.U.F, 1985, qui ont restauré les droits de la dimension interlocutive en philosophie du langage.

Il fallait pour cela s'affranchir des conceptions usuelles de la signification et de la communication linguistique (Jakobson, Austin, Searle) qui sont toujours limitées à une perspective simplement **allocutive** réduisant la communication à un simple transfère de l'émetteur vers le récepteur (locuteur → interlocuteur).

Si les modèles directionnels et intentionnels (ceux de la signification et de la communication linguistique) sont insuffisant, c'est d'abord parce qu'ils méconnaissent le caractère irréductible et parfaitement original de la **situation interlocutive** qui se laisse ramener à trois ensembles de conditions :

- 1) Présence d'un **matériau signifiant** (le code de la langue ou l'axe de la différence) : le discours tenu par les deux communicants qui se réfère à un système de règles (le code), c'est-à-dire que ces interlocuteurs utilisent le même code linguistique mais leur discours est différent car chacun à ses propres compétences.
- 2) Une **réalité extralinguistique** (le monde) à quoi les interlocuteurs tentent de se référer et qui définit l'axe de la référence : c'est-à-dire, qu'on ne peut pas parler à partir du néant, donc la réalité extralinguistique est le monde auquel se réfère un matériau signifiant.
- 3) Des **interlocuteurs en relation** : par et pour lesquels les mots signifient quelque chose déterminant **l'axe de l'interlocution**, c'est-à-dire que les interlocuteurs échangent leurs propos en utilisant le code de la langue pour exprimer des idées où l'un agit sur l'autre et vis vers ça.

### Conclusion

Dès lors, parler n'est plus simplement dire quelque chose à quelqu'un, c'est bien plus fondamentalement dire, à propos de quelque chose, **quelque chose avec quelqu'un**. Nous mesurons l'écart qui nous sépare désormais des conceptions intentionnalistes et monologiques de la signification, car signifier ne s'analyse plus alors comme la conjonction de « E produit X comme signe de Y » et « R reçoit X comme signe de Y », mais devient : **« E et R collaborent par acte de langage et confrontation épistémique (de connaissance) pour produire X comme signe de Y ».**